

P. ANDRIST

FORMULE DE DESCRIPTION DES SIGNATURES,
RÉCLAMES ET AUTRES MARQUES DE CAHIERS
DANS LES CATALOGUES DE MANUSCRITS ANCIENS

Depuis la publication par Julien Leroy de son système de description des réglures des manuscrits byzantins, et grâce à la large acceptation de ce système dans les catalogues et les travaux spécialisés, la préparation et la lecture de ces derniers en ont été largement simplifiées. Comme on le sait, ce large succès a permis, quelques années plus tard, de publier un répertoire des types de réglure, laissant espérer des possibilités nouvelles pour la localisation des manuscrits et pour des études quantitatives sur cette question. La mise au point plus récente d'autres systèmes de description des réglures, visant notamment une plus grande précision, une certaine simplification à l'usage et surtout une extension au domaine latin, est aussi un témoignage supplémentaire de l'utilité de cette approche. Elle illustre également le fait que, de façon générale, les formules parfaites n'existent pas, et donc que leur amélioration est un processus récurrent et nécessaire, si on souhaite qu'elles continuent à correspondre aux besoins de la recherche.

L'intérêt pour les signatures de cahier, pour les réclames et pour les autres signes marquant le début, la fin, et / ou l'ordre des cahiers n'est pas entièrement nouveau, même si cette question semble, depuis quelques années, faire l'objet d'une plus grande attention. On remarque cependant que la recherche est encore très fragmentée et que l'on est très loin d'une synthèse (on trouvera un état de la question chez M. Maniaci, *Archeologia del manoscritto*, Roma, 2002, p. 94-99, et bibliogr., p. 226-227; voir aussi J. Lemaire, *Introduction à la codicologie*, Louvain, 1989, p. 61-67; M.-L. Agati, *Il libro manoscritto: introduzione alla codicologia*, Roma, 2003, p. 264-271.) Or, on ne peut s'empêcher de constater aussi que, souvent, le contenu des catalogues ne favorise pas l'étude transversale de ces phénomènes. De ce point de vue déjà, il ne semble donc pas inutile de réfléchir à une formule qui puisse les rendre, lorsque c'est nécessaire, plus complets sur ce point et plus cohérents entre eux.

Or, dès le début de la préparation du catalogue des manuscrits grecs conservés à la Burgerbibliothek de Berne, il nous a semblé que nos laborieuses descriptions en toutes lettres de ces signes, souvent répétitives, occupaient

inutilement beaucoup de place et, d'un point de vue codicologique, ne facilitaient guère les comparaisons. C'est pourquoi, dans les *Règles de catalogage* parues au début de l'année dernière (P. Andrist, *Catalogus codicum graecorum Helveticorum. Règles de catalogage*, version 2.0, Berne, 2003, p. 31 ; disponible sur Internet : <http://www.codices.ch/futura/leges.pdf>), nous avons proposé un système de description censé remédier, du moins partiellement, à ces inconvénients. Les rares échos que nous en avons reçu furent l'occasion de discussions passionnantes, notamment avec Paul Canart et Peter Gumbert, que nous remercions vivement. Leurs remarques et suggestions nous ont amené à poursuivre cette réflexion et à proposer, dans le présent article, une version plus complète de ce système. Notre but est non seulement de relancer la discussion sur ce sujet, mais aussi d'améliorer notre catalogue, soit en modifiant, sur la base des remarques et des critiques des spécialistes, le système présenté ici, soit en y renonçant au profit d'un système mieux adapté dont nous n'aurions pas encore connaissance.

Présentons donc cette proposition, puis tâchons d'en expliquer certains aspects.

FORMULE

Par « marques de cahiers » – expression utilisée par F. Briquel-Chatonnet, “Cahiers et signatures dans les manuscrits syriaques de la Bibliothèque nationale de France”, dans *Recherches de codicologie comparée...*, éd. P. Hoffmann, Paris, 1998, p. 153-169 (p. 162) – nous entendons l'ensemble des signes récurrents indiquant le début des cahiers, leur fin ou l'ordre des folios dans le cahier. Elles sont décrites ici par une formule, qui donne une vue synthétique du système mis en œuvre dans l'unité codicologique décrite.

Cette formule repose sur quatre principes :

- ne pas séparer les signes indiquant le début ou la fin des cahiers, mais les considérer ensemble et les décrire dans la même formule ;
- ne pas s'intéresser à *tous* les phénomènes connus, mais seulement à ceux qui sont les plus répandus. De même, ne pas inclure *toutes* les informations possibles sur les phénomènes décrits, mais seulement ceux qui sont les plus « pertinents ». Si nécessaire, d'autres aspects peuvent être décrits, en toutes lettres, à la suite de la formule ;
- se limiter à la pratique « normale » pour l'unité codicologique décrite ; si elles présentent un intérêt particulier, les exceptions sont signalées en toutes lettres, à la suite de la formule ;
- utiliser, comme signes, des lettres ou des sigles facilement mémorisables. Le résultat devrait être lisible, même pour un utilisateur occasionnel.

Concrètement, la formule est divisée en quatre *sections* au plus, correspondant chacune au type de marques les plus fréquentes. En cas d'absence d'un type dans le manuscrit, la section n'est pas signalée. Dans une présentation compacte, les sections sont données sur une même ligne, séparée par le signe « + » ; si la place disponible le permet, on peut présenter chaque section sur une ligne à part (dans toute la suite, les valeurs et les signes invariables sont signalés en gras dans les explications).

Chacune des sections commence par l'une des lettres suivantes :

S = section concernant une **S**ignature de cahier ;

R = section concernant une **R**éclame ou une contre-réclame ;

NR = section concernant une **N**umérotation **R**elative (numérotation double) ;

F = section d'information concernant un ou plusieurs signes **F**ixes.

Chaque section mentionnée est constituée d'un ou plusieurs *blocs* d'information, indiquant chacun le « *rythme* » de la marque dans les cahiers, puis sa *position* sur la page et la *type* (correspondant à la section). S'il faut décrire plusieurs blocs pour une même marque, ils sont séparés par le signe « + ».

S : section concernant une Signature de cahier

Format : « *rythme* – *position* – (*type de signature*) »

Rythme : indication du rythme d'apparition de la marque décrite. Cette information débute par un préfixe :

p. = début d'un bloc décrivant une marque présente sur chaque *page* ;

f.^r ou **f.^v** = début d'un bloc décrivant une marque présente sur chaque *recto* ou sur chaque *verso* de l'UC ;

bif.^{a.r} ou **bif.^{a.v}** ou **bif.^{p.r}** ou **bif.^{p.v}** = début d'un bloc décrivant une marque située sur chaque bifolio, ou apparaissant suivant une « logique » de bifolios :

— sur le contre-folio *antérieur*

— sur le *recto* (première page du bifolio) ou sur le *verso*

— sur le contre-folio *postérieur*

— sur le *recto* ou sur le *verso*

qf.^{a1.r} ou **qf.^{a1.v}** ou **qf.^{a2.r}** ou **qf.^{a2.v}** ou **qf.^{p1.r}** ou **qf.^{p1.v}** ou **qf.^{p2.r}** ou **qf.^{p2.v}** = début d'un bloc décrivant des marques situées sur chaque quadrifeuillet (dans le cas, par exemple, d'un quaternion constitué de deux quadrifeuillets), ou apparaissant suivant une « logique » de quadrifeuillets :

- dans la partie *antérieure* ou *postérieure*
- sur le premier (1) ou le deuxième (2) folio de cette partie
- sur le *recto* ou sur le *verso* de ce folio

Si nécessaire, un code supplémentaire décrit l'articulation des quadrifeuillets, donc permet de retrouver la succession des marques dans le cahier (cf. exemples ci-dessous) :

/aba = les quadrifeuillets se présentent comme s'ils avaient été écartés après pliage; dans le cas d'un quaternion et d'un rythme *qf.^{a1,r}*, les marques apparaissent sur le recto du premier et du troisième folio;

/aab = les quadrifeuillets se présentent comme s'ils avaient été pliés ensemble; dans le cas d'un quaternion et d'un rythme *qf.^{a1,r}*, les marques apparaissent sur le recto des deux premiers folios.

REMARQUE : La constitution de cahier par quadrifeuillets est un procédé souvent difficile à reconnaître; il est, cependant, parfois trahi par la présence de marques de cahiers à des positions inattendues, correspondant à l'un des rythmes induits par ce système.

bif.ext.^{a,r} ou *bif.ext.^{a,v}* ou *bif.ext.^{p,r}* ou *bif.ext.^{p,v}* = début d'un bloc décrivant une marque située sur le *bifolio extérieur*, ou suivant une logique de bifolio extérieur (c'est à dire, sur le premier ou le dernier folio de chaque cahier). Ce rythme est très fréquent avec les signatures.

bif.med.^{a,r} ou *bif.med.^{a,v}* ou *bif.med.^{p,r}* ou *bif.med.^{p,v}* = début d'un bloc décrivant des marques situées sur le *bifolio médian*, ou sur les folios situés de part et d'autre de la ficelle.

Deux raccourcis simplifient la codification :

ant. = *bif.ext.^{a,r}* = le premier recto de chaque cahier;

post. = *bif.ext.^{p,v}* = le dernier verso de chaque cahier.

REMARQUE : Ce système décrit la « logique » du phénomène plutôt que la réalité de la composition des cahiers. En outre, il ne tient pas compte des ruptures accidentelles de cette logique, qui peuvent, si nécessaire, être signalées à la suite en toutes lettres.

Position : indication de la position de la marque sur la page, par une lettre et un chiffre.

- la lettre indique la marge dans laquelle la marque se trouve :

s = dans la marge supérieure;

i = dans la marge inférieure.

Les marges latérales (cf. B. Mondrain, "Les signatures des cahiers dans les manuscrits grecs", dans *Recherche de codicologie comparée*, cité *supra*, p. 21-48 : p. 24-25) ne sont pas prises en compte.

— le chiffre indique la position du signe dans la marge. Il reçoit une valeur de 1 à 8, qui précise, de fait, l'éloignement par rapport au pli, en découpant la marge en huit zones.

Pour les manuscrits en pleine page, le code précise que la signature se trouve :

1 = vers le pli (la distance qui la sépare du pli n'est pas supérieure à 1 fois la largeur habituelle des lettres) ;

2 = dans le canton intérieur de la marge concernée ;

3 = justifié à la hauteur de la marge intérieure ;

4 = au-dessus et en dessous du texte, dans la moitié intérieure ;

5 = vers le milieu de la marge (ou vers le centre de la colonne d'écriture) ;

6 = au-dessus et en dessous du texte, dans la moitié extérieure ;

7 = justifié à la hauteur de la marge extérieure ;

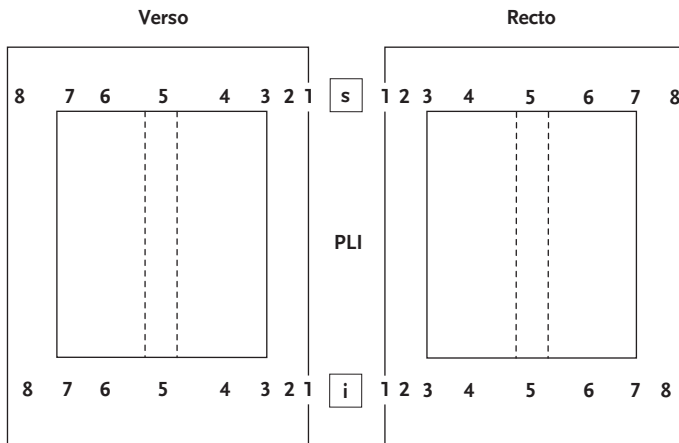
8 = dans le canton extérieur.

Précisions pour les manuscrits à plusieurs colonnes :

4 = au-dessus / en dessous de la colonne intérieure ;

5 = au-dessus / en dessous de la marge centrale (pour les manuscrits à deux colonnes) ; au-dessus / en dessous des marges ou des colonnes centrales (pour les manuscrits à plus de deux colonnes) ;

6 = au-dessus / en dessous de la colonne extérieure.



REMARQUE : Si l'emplacement est variable (ou s'il y a hésitation), les différentes positions récurrentes, ou à prendre en compte, sont signalées, séparées par une barre oblique, si possible dans l'ordre décroissant de leur fréquence.

Type de signature : indication du système utilisé pour la numérotation. Il peut recevoir les valeurs suivantes :

- ab** = alphabet latin ;
- ii** = nombres cardinaux latins ;
- pr** = nombres ou adjectifs ordinaux latins ;
- 12** = nombres cardinaux arabes ;
- αλ** = alphabet grec ;
- ας** = nombres cardinaux grecs (le stigma rappelle qu'il s'agit bien de chiffres) ;
- α** = en grec (quand il n'est pas possible de trancher entre les deux systèmes précédents ;
- πρ** = nombres ou adjectifs ordinaux grecs ;
- etc., pour les autres langues ;
- "x"** = la numérotation se fait par répétition croissante du caractère ou du signe « x » (signalé entre guillemets droits ; cf. exemple ci-dessous) .

Lorsque c'est possible, les systèmes utilisant des lettres (alphabets grecs et latins, cardinaux grecs, etc.) sont complétés par les indications suivantes :

- min.** = lettres minuscules ;
- maj.** = lettres majuscules.

REMARQUES : Pour les systèmes qui mélangeraient les types de chiffres, on signale les systèmes utilisés, par ordre de fréquence, en séparant les valeurs par une barre oblique ; par exemple, « *ii/12* » signifie que les signatures sont surtout constituées de chiffres romains et, moins fréquemment, de chiffres arabes.

— Si on le juge utile, les éventuelles anomalies sont signalées après la formule, en toutes lettres.

EXEMPLES : Le code « *S bif.ext.^{a.r} - i6 - (α)* » de la deuxième unité codicologique du *Bern.* 459 signifie qu'une signature (*S*) se trouve sur le recto du premier folio de chaque cahier (*bif.ext.^{a.r}*), dans la marge inférieure (*i*), sous la seconde moitié de la colonne de texte (*6*), en caractères grecs (*α* ; sans plus de précision car il n'y a que deux cahiers).

— Le code « *S ant. - i4 - (⊙)* ; *cercles contigus ouverts* » décrirait la numérotation du manuscrit de Princeton, Ms. Garrett 64, selon la méthode « de la chenille » signalée par J. F. Preston ("Playing with numbers : some mixed counting methods found in French medieval manuscripts at Princeton", dans P. R. Monks, D.D.R. Owen (edd.), *Medieval codicology, iconography, literature, and translation : studies for Keith Val Sinclair*, Leiden, 1994, p. 74-82 : p. 77 et fig. 19-20) : une signature (*S*) se trouve sur le recto du premier folio de chaque cahier (*ant. = bif.ext.^{a.r}*), dans la marge inférieure (*i*), sous la première moitié de la colonne de texte (*4*) ; elle est obtenue par répétition du signe « *⊙* ». L'indication « *cercles contigus ouverts* » permet, en l'occurrence, de préciser que, lorsqu'il y a plusieurs cercles, ils se touchent et ne sont

pas fermés au point de contact; il en résulte donc bien comme un dessin de chenille, toujours plus longue.

— Un code fréquent en Occident est « *S post. – i5 – (pr)* » : la signature des cahiers est constituée par un ordinal situé sur le dernier folio du cahier, au milieu de la marge inférieure.

R : section concernant une Réclame (ou une contre-réclame)

Format : « *rythme – position – (orientation)* »

Rythme : comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus ;

Position : comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus.

REMARQUES : Dans la pratique, pour les réclames, il s'agit généralement des valeurs **i2** ou **i3**.

— Pour les réclames horizontales ou en diagonale, c'est l'endroit où elles se terminent habituellement qui est déterminant.

Orientation : orientation de la réclame. Cette variable peut recevoir les valeurs suivantes :

hor. = orientation horizontale (donc, généralement, comme le texte) ;

desc. = orientation verticale, texte « descendant » vers la tranche de queue (généralement, perpendiculaire au sens de lecture du texte) ;

asc. = idem, mais le sens de lecture de la réclame, ascendant, s'éloigne de la tranche de queue.

diag. asc. / diag. desc. = en diagonale, orientation ascendante (le sens de lecture se rapproche du texte) / descendante (le sens de lecture s'éloigne du texte).

REMARQUES : Les réclames n'ont pas besoin d'être davantage précisées. Dans la mesure où leur lecture n'entraîne généralement pas une manipulation difficile du manuscrit, le sens de lecture peut être déduit de la position :

- les réclames « *hor.* » ne se lisent pas à l'envers ;
- les réclames « *desc.* » sont parallèles au pli et se lisent dans le sens « tête-queue » ;
- les réclames « *asc.* » sont parallèles au pli et se lisent dans le sens « queue-tête » ;
- les réclames « *diag. desc.* », obliques, se dirigent vers le coin inférieur intérieur de la page ;
- les réclames « *diag. asc.* », obliques, s'éloignent de la tranche de queue, en direction du pli.

— Pour éviter des erreurs et des confusions avec les nombreux codex orientaux qui s'ouvrent par la gauche et se lisent de droite à gauche, l'utilisation de flèches (→ ↓ ↘ ↗) n'est pas souhaitable.

— Si la position décrit une marque située au début d'une page, il s'agit d'une contre-réclame.

— Par convention, un code de format « *R* », sans autres paramètres, signifie qu'il s'agit d'une contre-réclame de type « mots répétés », selon l'expression de M. Beit-Arié ("Les procédés qui garantissent l'ordre dans les *codices* hébreux", dans *Recherches de codicologie comparée*, cité *supra*, p. 137-151 : p. 143-144) : le copiste débute les nouvelles pages en répétant, en position normale du texte, les derniers mots ou les derniers caractères de la page précédente.

EXEMPLES : La section « *R bif.ext.^{p.v} - i3 - (desc.)* » du *Bern.* 106 signifie qu'il y a une réclame (*R*), à la fin de chaque cahier (*bif.ext.^{p.v}*), dans la marge inférieure (*i*) située vers la ligne de justification intérieure du texte (3) et écrite perpendiculairement au texte, en s'éloignant de lui (*desc.*).

— La section « *R p. - i2 - (hor.)* » de la première unité codicologique du *Bern.* 97 signifie qu'il y a une réclame (*R*) horizontale (*hor.*) à la fin de chaque page (*p.*), s'achevant généralement dans la marge inférieure (*i*) intérieure (2).

— Le code « *R ant. - s1 - (hor.)* » signifierait qu'il y a une contre-réclame (*R*), au début de chaque cahier (*ant.*), dans la marge supérieure (*s*), débutant vers le pli (1) et écrite dans le sens du texte (*hor.*).

— La section « *R post. - i4 - (hor.)* » décrit les réclames de la première unité codicologique du *Genav.* lat. 78 : elles se trouvent dans la marge inférieure du dernier verso du cahier et s'achèvent en dessous de la colonne de droite.

NR : section concernant une Numérotation Relative (appelée aussi numérotation double)

Par « Numérotation Relative », nous entendons les différents systèmes qui combinent la numérotation des cahiers, ou d'une fraction de cahier, avec celle des éléments à l'intérieur du cahier. Il s'agit généralement de « signatures par bifeuillets » (ou « bifoliotage »), mais on trouve aussi d'autres situations, comme la numérotation de quadrifeuillets, voire la numérotation de tous les folios.

— Les numérotations relatives sont généralement constituées de deux parties, qui indiquent, l'une le numéro du cahier, généralement en premier, l'autre le numéro d'ordre, au sein du cahier, de l'élément numéroté. Ces deux numéros peuvent prendre les mêmes formes que les signatures. La formule les signale suivant leur ordre d'apparition, en précisant par un préfixe de quel type d'information il s'agit.

Format : « *rythme - position - (code1+code2 / changement)* »

Rythme : comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus ;

Position : comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus ;

Code1+code2 : chacun des deux codes a la même forme et se compose de deux parties :

- première partie du code : préfixe précisant ce qui est numéroté :
 - c. = numérotation de base, généralement numérotation du cahier ;
 - n. = numérotation relative à la numérotation de base ;
- seconde partie du code : système utilisé pour la numérotation, comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus.

REMARQUES : Pour les numérotations qui mélangeraient les systèmes de notation, les cas utilisés sont signalés par ordre de fréquence, en séparant les valeurs par une barre oblique.

— De façon théorique, les sections S constituent un sous-ensemble des sections NR, dans lequel la numérotation relative est nulle. Cependant, étant donné l'importance et la fréquence des Signatures, il vaut mieux les distinguer clairement.

EXEMPLES : Le code « *NR bif.^{a.r} – i6 – (c.α+n.12/ii)* » de la cinquième unité codicologique du *Bern*. 459 signifie que les cahiers sont numérotés selon une numérotation relative (NR), située dans la première partie de chaque cahier, sur le recto de chaque bifolio (*bif.^{a.r}*), dans la marge inférieure (*i*), sous la seconde moitié de la colonne de texte (6) ; cette signature se compose d'abord du numéro du cahier (*c.*) en grec, sans autres précisions (*α*), suivi du numéro d'ordre du bifolio dans le cahier (*n.*), en chiffres arabes (12), moins fréquemment en chiffres romains (*ii*).

— La section « *NR bif.^{a.r} – i8 – (c.ii+n.“x”)* » signifie que le système relatif au début du cahier (NR), situé sur le recto du feuillet antérieur de chaque bifolio (*bif.^{a.r}*), dans le coin inférieur extérieur (*i8*), est constitué d'abord d'un numéro de cahier en chiffres romains (*c.ii*), suivi du numéro d'ordre (*n.*) du bifolio, par répétition d'un nombre croissant des signes « “x” ».

Voici comment seraient codés les deux cas de numérotation relative par quadrifeuillets, présentés dans le *Vocabulaire codicologique* de D. Muzerelle (Paris, 1985 ; et édition hypertextuelle, v. 1.1, 2002-2003 : <http://vocabulary.irht.cnrs.fr/vocab.htm>, s.v. « signature par feuilles ») – par extrapolation et en supposant une mise en page standard :

— le premier cas : « *NR qf.^{a1.r}/aab – i8 – (c.ab maj.+n.12)* ». C'est-à-dire, le recto du premier folio de chacun des quadrifeuillets a été marqué dans la marge inférieure, vers la tranche de gouttière (*qf.^{a1.r} [...] – i8*) ; les quadrifeuillets se présentent suivant une logique d'encartage avant pliage (*/aab*). En l'occurrence, puisqu'il s'agit d'un quaternion, il n'y a que deux marques, qui apparaissent sur le recto des deux premiers folios : « a1 » sur le premier recto ; « a2 » sur le deuxième ;

— le second cas : « *NR qf.^{a1.r}/aba – i8 – (c.ab maj.+n.12)* ». C'est-à-dire, comme dans le cas précédent, le recto du premier folio de chacun des quadrifeuillets a été marqué dans la marge inférieure, vers la tranche de gouttière (*qf.^{a1.r} [...] – i8*). Cependant, les quadrifeuillets se présentent suivant une logique d'encartage après pliage (*/aba*). En l'occurrence, les deux marques apparaissent sur le recto du premier folio (« a1 ») et du troisième folio (« a2 »!).

F : section concernant un ou plusieurs signes Fixes

Par « signes fixes » nous entendons des signes, comme une croix, un astérisque ou tout autre symbole ou combinaison de symboles, utilisés pour marquer des cahiers (cf. J. Lemaire, *op. cit.*, p. 63 ; B. Mondrain, *op. cit.*, p. 39).

Format : « *rythme – position – signe fixe.nombre* »

Rythme : comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus.

Position : comme pour les signatures de cahier, cf. ci-dessus.

Signe fixe.nombre :

— *signe fixe* : champ libre, précisant, généralement dans la langue du catalogue, de quel signe il s'agit, par exemple « croix », « astérisque », etc. ; on peut aussi mettre, entre guillemets droits, le symbole du signe (par exemple « “†” ») ;

— *nombre* : nombre d'occurrences du signe. Par défaut, la valeur est 1.

REMARQUES : Sur la base des informations rencontrées dans la littérature secondaire et de notre expérience, il semble que les croix sont nettement les signes les plus fréquents.

EXEMPLES : Le code « *F ant. – s5 – (croix)* » de la première unité codicologique du Bern. B 43 signifie qu'il y a 1 (valeur par défaut) *croix* dans la marge supérieure, vers le centre de la page (s5).

— L'exemple de signes fixes au milieu du cahier proposé par M. Beit-Arié (*op. cit.*, p. 150-151) se coderait « *F bif.med.^{a.v} – s8 – (“И”)+ bif.med.^{p.r} – i8 – (“И”)* » : le signe « И » apparaît en effet dans la marge supérieur de la page précédent la ficelle (attention, le manuscrit s'ouvre à gauche) et dans la marge inférieure de la page qui la suit.

spec. : pour signaler un élément hors formule

Les copistes ont parfois fait preuve d'une grande imagination pour marquer les cahiers, et le système présenté ici n'a pas pour ambition d'inclure tous les cas attestés. Il n'est donc pas inutile de réserver l'abréviation « *spec.* » pour indiquer dans la formule, partout où c'est nécessaire, que tel type de signature ou telle position de réclame n'entre pas dans les définitions standards. La particularité est ensuite expliquée en toutes lettres.

EXEMPLE : J. Lemaire (*op. cit.*, p. 63 et tab. VI) signale le Paris. lat. 3528, dont les trois premiers cahiers sont marqués chacun par un mot du *Pater*, dans l'ordre. En supposant que ce système soit représentatif d'une unité codicologique bien distincte du manuscrit, voici comment il serait noté : « *S ant. – i2/3 – (spec.) : sur chaque premier verso de chaque cahier, un mot du Pater : Pater noster qui* ».

EXEMPLES PLUS COMPLEXES

A) Les marques de cahiers anciennes de la seconde unité codicologique du *Bern.* B 48 sont caractérisées par la formule : « *S ant.* – $i3/4 - (\alpha\zeta) + post.$ – $i3/4 - (\alpha\zeta)$ »

C'est à dire, en situation normale : une signature de cahier (*S*), en chiffres grec ($\alpha\zeta$) se trouve sur le premier recto de chaque cahier (*ant.*), dans la marge inférieure (*i*), vers la ligne de justification intérieure du texte (3), ou sous la première moitié de la colonne de texte (4). Le dernier verso du cahier (*post.*) contient une signature semblable, dans une position équivalente [$i3/4 - (\alpha\zeta)$].

B) Les marques de cahiers de la seconde unité codicologique du *Bern.* 287 sont caractérisées par la formule :

« *De la main du copiste :*

S ant. – $i5 - (\pi\rho) + post.$ – $i5 - (\pi\rho)$

NR bif^{o.r} – $i8 - (n.\pi\rho+c.\pi\rho)$

R post. – $i1/2 - (desc.)$ »

C'est à dire, sauf situation exceptionnelle : sur le recto du premier folio de chaque cahier, il y a une signature en chiffres grecs ordinaux, située dans la marge inférieure vers le centre de la page ; sur le verso du dernier folio, il y a également une signature de cahier, de même forme et de même position que celle du premier recto. En outre, le manuscrit est bifolioté : sur le premier folio de chaque bifolio se trouve un double numéro, qui s'achève dans la marge extérieure ; il est composé du numéro d'ordre du bifolio dans le cahier, en chiffres grecs ordinaux, suivi du numéro du cahier, également en chiffres ordinaux grecs. Enfin, dans la marge inférieure du dernier verso de chaque cahier, il y a aussi, près du pli ou un peu plus dans la marge intérieure, une réclame perpendiculaire au texte, écrite dans le sens tête-queue.

La formule peut aussi s'écrire : « *De la main du copiste :* *S ant.* – $i5 - (\pi\rho) + post.$ – $i5 - (\pi\rho) + NR bif^{o.r}$ – $i8 - (n.\pi\rho+c.\pi\rho) + R post$ – $i1/2 - (desc.)$ »

Incidentement, les deux exemples illustrent aussi les avantages de concision de la formule.

OBSERVATIONS

Comme on s'en aperçoit, malgré un regroupement des signes par catégorie, le principe de base de la formule est fondamentalement « géographique ».

Les principaux avantages sont les suivants :

— Le lecteur visualise facilement où se trouvent les marques et quelles sont leurs caractéristiques principales.

— Le catalogueur risque moins de se tromper.

— La formule est, ensuite, relativement ouverte, dans la mesure où on peut lui ajouter de nouveaux éléments sans en perturber l'économie générale.

— Chaque élément de la formule ne décrit qu'un aspect assez bien circonscrit des marques de cahiers. Cela laisse ouverte la possibilité de constituer, à plus long terme, une base de données informatique, exploitable sous des angles qui n'ont pas forcément été envisagés au départ.

Il aurait certainement été possible de proposer une formule encore plus synthétique, que les initiés auraient facilement embrassée d'un seul coup d'œil. Cependant, quelques essais dans ce sens nous ont vite amené à la conclusion qu'il en résulterait une grande perte au niveau de la lisibilité générale et des possibilités d'évolution du système.

Quels éléments fallait-il décrire ? Et tout d'abord, quels signes convenait-il d'inclure ?

Comme l'objectif était de rendre compte de façon succincte et systématique des méthodes mises en œuvre pour conserver la bonne séquence des cahiers au sein du volume et des folios au sein des cahiers, une décision de principe a été d'inclure dans la formule l'ensemble des signes utiles à cette fin. Il s'agissait donc, en tout cas, des signatures, des réclames et des numérotations relatives.

Les contre-réclames sont un pendant aux réclames et il semblait assez naturel de les inclure, d'autant plus que cela n'entraînait pas la création d'un nouveau préfixe.

Le phénomène des « mots-répétés » est-il vraiment un type particulier de réclame ? De façon pragmatique, comme il s'agit dans les deux cas d'une répétition de mots à la rupture d'une page, il a semblé judicieux de les traiter ensemble.

Nous avons hésité à inclure les signes fixes. Cependant, malgré leur imprécision, ils marquent eux aussi, à leur manière, la récurrence des cahiers. Fallait-il alors tenter de créer un code pour chacun d'entre eux ? Cela aurait alourdi inutilement ces règles, et laissé nécessairement des lacunes, étant donné le nombre et la variété des possibilités.

De même, pourquoi ne signalons-nous pas la pagination ou le foliotage, qui permettent eux aussi de garantir le bon ordre des cahiers dans le volume et des folios dans les cahiers, et dont l'intégration n'impliquerait pas de modifications majeures du système ? Après hésitation, il nous a semblé que cette information s'éloignait trop d'une « logique de cahiers » et qu'il valait mieux la traiter en dehors de la formule.

Pour chacun des ces signes, quelle information fallait-il présenter ?

L'emplacement de la marque semblait indispensable. Cependant, si une simple mention de la marge concernée est trop vague, une trop grande pré-

cision ne facilite pas non plus les comparaisons. La division horizontale des marges en huit zones, correspondant à un éloignement progressif par rapport au pli, repose sur nos observations pratiques. Mais on peut se demander si l'absence d'informations sur la position « verticale » du signe n'est pas regrettable (cf. M. Maniaci, *op. cit.*, p. 97-99).

Pour les signatures, il semblait utile de donner la langue (latin, grec...) et le système de base (alphabétique, numérique ordinal, numérique cardinal). Nous aurions pu aller plus loin et signaler, par exemple, les abréviations, la présence de décorations et, le cas échéant, le type de décoration, etc. Mais ces derniers points semblaient trop subjectifs et nous avons préféré ne pas surcharger la formule de données plus difficiles à circonscrire. Par ce même souci, nous ne donnons pas non plus, à l'intérieur des formules, d'information sur la main, sur l'encre ou sur la taille des signes. En ce qui concerne la main, on se reportera aux remarques énoncées plus bas.

Enfin, la structure de la formule et la nomenclature utilisées ici sont le résultat de nombreux essais et d'une lente évolution. Nous avons cherché un équilibre entre la concision recherchée et la lisibilité, et avons tenté de bien séparer les sigles par des signes de liaison (« + », « - » ou « . »), de façon à ce que les unités de sens soient bien détachées les unes des autres. Nous espérons aussi avoir trouvé des abréviations compréhensibles dans les langues principales utilisées par les codicologues occidentaux. Nous sommes ouvert et attentif à toute remarque et suggestion.

Somme toute, les deux défauts majeurs de ce système semblent être les suivants :

Ce système n'envisage pas tous les phénomènes connus ni, pour chacun d'eux, toutes les possibilités de description. Cependant, même si tel avait été notre but, dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas réaliste de l'envisager, puisqu'il n'existe pas encore de catalogue complet de toutes les méthodes utilisées et de toutes leurs variantes. En outre, attendre une telle liste risquerait de priver, pendant longtemps, les catalogueurs d'un outil descriptif qui devrait justement faciliter l'établissement de la liste. De plus, comme ce système peut facilement être complété, c'est à l'usage, et sur l'avis des spécialistes, qu'il devrait évoluer pour satisfaire aux besoins des recherches codicologiques.

Deuxièmement, ce système n'encourage pas à préciser, lorsqu'elle est déterminable, la chronologie relative des blocs décrits. C'est-à-dire que les marques effectuées par le copiste (ou pouvant lui être attribuées avec un certain degré d'assurance) ne sont pas différenciées des marques qui ont été ajoutées plus tard, par exemple à l'occasion de nouvelles coutures des

cahiers. Pour l'étude du développement progressif de ces pratiques, il faut donc faire appel au soin avec lequel le catalogueur ajoutera les informations pertinentes, en toutes lettres, après la formule, et à l'attention avec laquelle le lecteur les utilisera. On peut cependant aussi remarquer qu'il est souvent difficile de situer chronologiquement les différentes marques et donc qu'un système qui mettrait trop l'accent sur cette donnée risquerait vite de provoquer des erreurs ou des distorsions. Enfin, rien n'empêche le catalogueur de découper l'information suivant les phases qu'il aura reconnues ; par exemple : « *De la main du copiste : S ant. - i2 - (αζ) + R post. - R.i2 - (hor.) ; d'une autre main : S ant. - s5 - (ii)* ».

CONCLUSION

L'utilisation, dans les catalogues, de formules simples et raisonnables pour décrire les différents aspects matériels du livre ancien présente de nombreux avantages. Elle permet généralement de rendre l'information de façon cohérente, rapide, concise, claire et parlante.

Ces avantages sont, en soi, suffisants pour justifier l'utilisation de cette formule dans notre catalogue des manuscrits bernois. Mais, comme nous l'avons déjà dit, si une modification de ce système ou son abandon au profit d'un système plus universel devait encourager une généralisation de cet usage dans les catalogues de manuscrits anciens et donc, à long terme, faciliter les comparaisons entre eux et les études quantitatives, les quelques notes qui viennent d'être soumises aux lecteurs n'auront pas été inutiles.

Patrick ANDRIST

andrist@perso.ch